

## PARIS ORLEANS

Le Directoire de Paris Orléans s'est réuni le 6 avril 2006 pour approuver les comptes consolidés semestriels du Groupe pour la période du 1 avril 2005 au 30 septembre 2005.

Les comptes ont été élaborés sur la base d'une consolidation par intégration globale des filiales de l'ex société Francarep (y compris SGIM), totalement fusionnée au sein de Paris Orléans depuis le 29 octobre 2004 et d'une consolidation par mise en équivalence de Concordia BV (activités bancaires), Siaci, Domaines Barons de Rothschild et du groupe Affiches Parisiennes dans lequel Paris Orléans a récemment pris une participation de 30 %.

Au 30 septembre 2005, la rotation du portefeuille de l'activité de capital-investissement fait ressortir de nouveaux investissements pour 13,7 M€ contre 27 M€ pour le premier semestre de l'exercice 2004-2005. A ce montant s'ajoutent des engagements pris sur les fonds pour 26 M€. Le montant des désinvestissements se situe autour de 32 M€ contre 21 M€ un an auparavant.

Concordia BV a généré un résultat d'exploitation avant impôts de 64 M€ sur le semestre, contre 18 M€ du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 30 septembre 2004. Le résultat net part du groupe sur le semestre ressort à 18 M€ contre 5,6 M€ un an auparavant.

Le résultat net consolidé part du groupe de Paris Orléans au 30 septembre 2005, présenté selon les normes IFRS, ressort à 16,1 M€ contre 9,1 M€ un an auparavant.

Les principaux éléments qui ont contribué à la formation du résultat semestriel ont été les suivants :

- des plus-values, essentiellement sur la cession de titres cotés (9 M€),
- la bonne contribution des sociétés mises en équivalence, en particulier des activités bancaires (11,7 M€ contre 6,3 M€ un an auparavant),
- la baisse des intérêts minoritaires du groupe suite à l'absorption de Francarep.

Les Capitaux Propres part du groupe en normes IFRS au 30 septembre 2005 ressortent à 470,0 M€ contre 389,4 M€ au 31 mars 2005, en augmentation sensible de 80,6 M€.

La principale explication de cette augmentation résulte de l'application pour la première fois au niveau du groupe de la norme IAS 32&39 qui se traduit par la revalorisation à la juste valeur du portefeuille titres avec un impact global net d'impôt de 58,7 M€.

Lactif net réévalué par action au 31 décembre 2005 ressort à 232,7 € contre 215,4 un an plutôt.